Image not found or type unknown

Décompte congés payés

Par **fabifab**, le **15/02/2016** à **15:49**

Bonjour à toutes et tous,

Mon petit casse tête du jour est celui ci :

Je suis secrétaire dans un cabinet d'Architecture depuis Avril 2015, et j'envisage une partie de mes congés d'été du mardi 16 aout au 25 aout 2016.

Mais voilà, je ne travaille pas les mardis et vendredis. Dois je considérer que mon premier jour de congés (le mardi 16 Aout), est à déduire ou non?

Merci de bien vouloir m'éclairer!

Par **Lag0**, le **15/02/2016** à **17:39**

Bonjour,
On commence à compter les congés au premier jour où vous auriez du travailler.
Donc ici, vos congés commencent le 17 aout.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés